OFFRE DE SERVICES FPETT

Boussole.

Développer les Compétences Clés des salariés intérimaires.

L'essentiel

Boussole répond aux enjeux de la maîtrise des Compétences Clés (communiquer à l'écrit, calculer et raisonner, maîtriser les outils numériques de base…).

Boussole est une offre de services complète et flexible destinée aux agences d'emploi. Avec une approche à 360°, elle s'articule autour de 4 points cardinaux.

Boussole contribue à la sécurisation des parcours des salariés intérimaires ainsi qu'à la lutte contre l'illettrisme.

Les bénéficiaires

Les salariés intérimaires ayant besoin d'un accompagnement pour renforcer leurs Compétences Clés, (qu'ils soient scolarisés en langue française, ou allophones disposant d'une maîtrise suffisante de l'oral).

Les objectifs

Pour les salariés intérimaires

- Bénéficier d'un entretien afin de repérer le niveau de maîtrise des Compétences Clés, les potentialités et d'identifier les besoins d'accompagnement adaptés.
- Acquérir ou renforcer les Compétences Clés, notamment celles mobilisées dans l'exercice des missions, via des parcours de formations adaptées et personnalisées.
- Sécuriser les itinéraires professionnels.

Pour les agences d'emploi

- Aborder tous les aspects nécessaires à une prise en charge efficace et durable des problématiques de Compétences Clés et d'illettrisme.
- Soutenir le développement des Compétences Clés des salariés intérimaires au travers de parcours de formation adaptés.
- Professionnaliser les salariés permanents en les outillant, notamment pour faciliter le repérage et l'orientation.
- Favoriser les synergies avec les acteurs locaux de l'emploi-formation.



Les 4 points cardinaux

Point cardinal 1 : Accompagner

- Accompagner à la construction et à la mise en œuvre de plan d'actions 360°.
- Professionnaliser les agences d'emploi sur les enjeux de la maîtrise des Compétences Clés, le repérage, la posture (webinaires, sessions de sensibilisation intra ou inter…).
- Conseiller sur les solutions et parcours mobilisables.

Point cardinal 2 : Orienter

- Outiller les agences d'emploi pour guider leurs salariés intérimaires vers des solutions adaptées.
- Concevoir et/ou proposer des outils d'accompagnement et d'évaluation de la maîtrise des Compétences Clés.

Point cardinal 3 : Sécuriser

- Proposer une méthodologie complète et des séquences pédagogiques contextualisées aux métiers exercés afin de mettre en place des parcours de formation adaptés.
- Outiller les organismes de formation à la démarche Compétences Clés.
- Mettre en œuvre des parcours de formation sur-mesure aux Compétences Clés (intra ou inter agences d'emploi).

Point cardinal 4 : Essaimer

- Expérimenter et évaluer les solutions 360° de Boussole en mobilisant l'ensemble des acteurs.
- Ancrer territorialement, ces expérimentations pour adapter, ajuster les solutions aux attentes et besoins.
- Essaimer les bonnes pratiques et élargir l'impact des actions menées, en s'appuyant sur le partenariat avec l'ANLCI.

FPETT

Les missions de chaque acteur

Le FPETT

- Outille les agences d'emploi pour la mise en œuvre de projets formation aux Compétences Clés.
- Soutient le financement des parcours de formation dans le cadre de Boussole.
- Pilote et accompagne tous les acteurs, notamment dans le cadre des expérimentations.

Les agences d'emploi

- Mobilisent les outils et solutions afin de faciliter le repérage des salariés intérimaires ayant besoin d'être accompagner pour renforcer leurs compétences clés.
- Orientent les salariés vers des solutions adaptées, notamment les parcours de formation compétences clés.
- Contribuent à l'insertion et à la sécurisation des parcours des salariés intérimaires.

Les prestataires de formation

- Collaborent avec les agences d'emploi dans la construction de parcours adaptés.
- Animent les étapes de la démarche Compétences Clés (entretien, parcours individualisés, évaluation).
- Replacent les participants dans une dynamique d'autonomie et de réussite professionnelle.





Les points forts de Boussole

- **Une solution 360°, complète, sur-mesure et adaptable,** pour accompagner les agences d'emploi et leurs salariés intérimaires.
- **La mobilisation d'organismes de formation spécialisés** dans la gestion des problématiques de compétences clés et d'illettrisme.
- **Des formations adaptées aux métiers et aux situations professionnelles** des salariés intérimaires.
- **Une collaboration renforcée** avec l'ANLCI et les acteurs œuvrant pour lutter contre l'illettrisme.

Une ingénierie FPETT avec le concours d'AKTO